BUREAU DE L'EXECUTIF,
Nov. 17, 1845.

[illegible] Manuel J. Garcia shérif [illegible] Jefferson s'est adressé à moi pour [illegible] suivans, savoir:

[illegible] piastres, souscrit par lui le 3e [illegible] de la paroisse Jefferson, [illegible] Théophile et Charles Fortier, [illegible]

[illegible] vingt-cinq mille piastres, souscrit par [illegible] des taxes d'Etat dans [illegible] 1830, ensemble avec Théophile [illegible] cautions.

[illegible] cinq mille cent soixante dix-[illegible] souscrit par lui [illegible] collecteur des taxes d'Etat pour [illegible] Théophile et Charles Fortier, [illegible]

[illegible] piastres, souscrit par lui le 3 [illegible] de la paroisse Jefferson, ensemble [illegible] Fortier, comme cautions.

[illegible] souscrit par lui le [illegible] des taxes d'Etat et de pa[illegible] avec Faustin et Théo[illegible] comme cautions.

[illegible] quarante cinq mille six cent et quatre [illegible] souscrit par lui le 4 novembre 1839 [illegible] taxes d'Etat et de paroisse pour l'an[illegible] Faustin et Théophile Fortier, [illegible]

[illegible] cent vingt deux [illegible] souscrit par lui le 18 décem[illegible] des taxes d'Etat et de pa[illegible] ensemble avec Eugène et Faus[illegible]

[illegible] quatre mille cent quatre vingt [illegible] souscrit [illegible] 1843 [illegible] des taxes d'Etat [illegible] 1841 ensemble avec Eugène et [illegible] cautions.

[illegible] cinq mille piastres, souscrit par lui le 12 [illegible] des taxes d'Etat [illegible] 1842 [illegible] Faustin et Théophile [illegible]

[illegible] vingt deux mille trois cents piastres, [illegible] 12 janvier 1844 comme collecteur des [illegible] 1844, ensemble avec Faustin et [illegible] comme cautions.

[illegible] présent donné à toutes personnes [illegible] à moi par écrit, au bureau du secré[illegible] Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt [illegible] la dernière publication du présent avis [illegible] lesdits bons ne seraient pas can[illegible]

[illegible] sous ma signature et le sceau de l'Etat [illegible] Nouvelle Orléans, ce dix septième jour de [illegible] de l'année de Notre Seigneur mil [illegible] et quarante cinq et de la soixante dixi[illegible] de l'indépendance des Etats Unis [illegible]

A. MOUTON,

ROBERT CARTER NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat

BUREAU DE L'EXECUTIF,
15 Novembre, 1845.

[illegible] présent donné que B. W. Fowler, [illegible] Est Baton Rouge, s'est adressé à [illegible] des bons suivans, savoir:

[illegible] souscrit par lui le 26me jour de [illegible] des taxes d'Etat dans la pa[illegible] 1840, ensemble avec Frederick [illegible] et John Bohler, comme cautions.

[illegible] piastres, souscrit par lui le 18 mars [illegible] taxes d'Etat Baton Rouge, en [illegible] Joseph W. Fowler, comme [illegible]

[illegible] cent vingt cinq piastres, [illegible] novembre 1843, comme collecteur des [illegible] Est Baton Rouge, pour l'année [illegible] Hickey et John Bohler cautions.

[illegible] piastres souscrit par lui le 25 no[illegible] 1843 [illegible] de la paroisse d'Est Baton [illegible] Hickey et John Bohler comme [illegible]

[illegible] avis à toutes personnes [illegible] par écrit, au bureau du secré[illegible] Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt [illegible] dernière publication du présent [illegible] lesdits bons ne seraient pas [illegible]

[illegible] sous ma signature et le sceau de l'Etat [illegible] ce [illegible] de l'année mil huit cent quarante cinq et [illegible] de l'indépendance [illegible] Etats Unis.

A. MOUTON.

ROBERT CARTER NICHOLAS
Secrétaire d'Etat

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

3 décembre 1845.

[illegible] actionnaires de cette [illegible] des directeurs aura lieu [illegible] la Compagnie le lundi [illegible]

E. W. WELLS
Secrétaire

[illegible] AU BON MARCHE POUR [illegible] ETRENNES.

[illegible]

Marchandises riches pour Etrennes.
C. M. SIMPSON,

[illegible]

AVIS.

[illegible] Roses mousseuses [illegible] Dahlias [illegible]

JOHN M. BACH

[illegible]

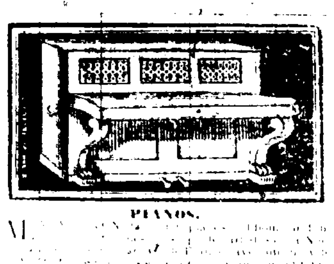

PIANOS.

[illegible]

GRANDE ECONOMIE DANS LE BOIS
POUR LES HABITANS SUCRIERS

[illegible] l'honneur d'informer [illegible] Messieurs les Habitans sucriers [illegible]

[illegible] 21 [illegible] M. Arnaud La[illegible]

[illegible]

REFERENCES

[illegible]

NELSON FOUCHE.
132, rue [illegible] faubourg Marigny

AUX PLANTEURS SUCRIERS.
ECONOMIE DANS LA CONSOMMATION DU BOIS

APOLINAIRE PERRAULT [illegible] l'honneur [illegible] PLAN INFAILLIBLE pour la [illegible] consommation du [illegible]

trois cents boucauts [illegible] le prix de chaudière [illegible] $50

[illegible] rue la Vieille Levée No. [illegible] M. OSBORNE, [illegible]
22 déc

A VENDRE [illegible] en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux:

[illegible] St Julien.
[illegible] Haut Sauterne.

[illegible] G. M. LUCAS, 30 rue Bienville

TABAC DE LA HAVANE—[illegible] Vuelta de Abajo, [illegible] débarquement de la goëlette Dover, à vendre par
L. CANTIN, 42, Gravier

CAFE DE LA HAVANE—[illegible] sacs première qualité café [illegible] nouvelle récolte, en débarquement de la goëlette Dover, venant de la Havane, à vendre par
27 déc L. CANTIN, 42 Gravier

INSTITUTIONS.

INSTITUT [illegible] JEUNES DEMOISELLES,

Fondée en 18[illegible]

MADAME [illegible] ESSAUX,

[illegible] RUE [illegible] SIENVILLE,

L'INSTRUCTION [illegible] dans cet établissement a pour [illegible] depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est ainsi partagé:

Le FRANÇAIS, l'HISTOIRE, la LITTERATURE, l'ARITHMETIQUE et les élémens de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ESPAGNOL et le FRANÇAIS sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une entretien continuelle de langage pratique.

LA MUSIQUE (piano, solfège, et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques autres, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le talent est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'Evêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de MUSIQUE ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.

À la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS.

Demi-pension, instruction générale,	par mois,	$25
Do do avec blanchissage,	do.	30
Demi-pension,		10
Externes,		10
Piano,		12
Solfège,		5

N. B.—Deux dames sont attendues de Paris incessamment par l'Abdelle, pour compléter le personnel de l'institution. L'une pour l'enseignement et la surveillance; l'autre pour la musique, chant et piano. 28 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parens que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 86, RUE DE LA DOUANE, entre ROYALE et BOURBON.

Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Une belle maison dont les vastes appartemens offrent toutes les ressources désirables pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aérée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récréations, tels sont les avantages qui ont décidé Mme GRANET, et qui seront sans nul doute appréciés par les parens.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées; elle fait vivre ses pensionnaires tout à fait au sein de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est des plus complètes et des plus soignées. La lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. Citer MM. Theillard, Hy. Nores et Lord, c'est donner la certitude que tous les cours sont en anglais, sont en français, sont faits avec une conscience et un talent qui doit en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'institution par M. Lesne, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale; des cours de solfège et de chant qui sont fort suivis et qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sont professés par M. Brocard qui sait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent les parents des jeunes élèves. M. Brocard donne aussi des leçons particulières. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.

M. DAVOTI donne des leçons de danse. 29 oct—6m

FRANKLIN HIGH SCHOOL.
No. 168, rue Condé.

LE cours régulier d'enseignement de cette institution s'ouvrira, pour l'année, le lundi, 5 janvier 1846.

Le Proviseur annonce respectueusement qu'il a pris dans l'intervalle, en qualité d'associé, M. Stephen Gay, ex-proviseur d'une des écoles publiques de la seconde Municipalité, qui vouera à l'avenir, tout son temps aux intérêts de l'institution précitée.

M. Gay croit qu'il n'est pas hors de propos de soumettre aux personnes dont le patronage est acquis au FRANKLIN HIGH SCHOOL, ainsi qu'aux autres pères de famille qui portent intérêt à cet établissement, le document suivant:

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS,
5 mars 1845.

Je certifie par le présent, que M. Stephen Gay, de cette ville, a toute estime et toute confiance comme citoyen et professeur.

(L.S.) E. MONTEGUT, Maire.

C'est avec un vrai plaisir que je joins ma signature à celle du Maire de la Nouvelle Orléans, en recommandant M. Gay comme un homme des plus respectables et compétent de ses plus éminens.

J. A. BARELLI,
Consul des deux Siciles.

J'adhère [illegible] tout ce qui précède.
A. HESTER.
Un des éditeurs du Journal Medical.

C'est pour certifier que M. Stephen Gay a été proviseur d'une des écoles publiques de la seconde Municipalité, [illegible] dans l'accomplissement de ses devoirs [illegible] mérite l'approbation des [illegible]

Donné par ordre de la direction.
J. BALDWIN,
Président de la Direction et Recorder de la seconde Municipalité 31 d

ORLEANS HIGH SCHOOL.
(Licée D'Orleans.)
RUE DE L'ESPLANADE.

CETTE institution, [illegible] dans son matériel un accroissement [illegible]

[illegible] à l'Esplanade.

FRANKLIN HIGH SCHOOL.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert, lundi, 3 novembre, une institution pour l'éducation des jeunes gens, dans la belle et commode maison, 168 rue Condé, 183.

[illegible]

LEWIS ELKIN.
Ex-principal du Orleans High School et du Collège de Mandeville.

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LES directeurs de cet Etablissement [illegible]

S'adresser à M. R. PALFREY, City Bank 22 aout

LANGUE ESPAGNOLE
ETUDE PRATIQUE

LE soussigné, professeur d'espagnol, annonce respectueusement aux personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, que sa méthode d'enseignement embrasse toutes les circonstances requises pour acquérir une parfaite connaissance de la langue espagnole, telle qu'elle s'écrit et se parle, et il peut même en garantir la prononciation purement castillane.

S'adresser No. 14, passage de la Bourse des Marchands (Exchange Place) entre les rues de la Douane et Canal, depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après midi, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9.

13 déc J. S. DE PALOS.

Langue Anglaise.
ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, auteur d'une METHODE SCIENTIFIQUE et PRATIQUE d'enseigner l'ANGLAIS aux adultes, annonce respectueusement aux personnes qui désirent acquérir une connaissance nécessaire de la langue Anglaise, que sa méthode d'enseignement est tout différent de ceux qui ont été adoptés jusqu'ici, et qu'il en garantit le succès aux élèves chez qu'ils parviendront à parler cette langue en [illegible] perfection dans un plus court espace de temps que [illegible] système.

Les messieurs qui voudront entrer dans ses classes du [illegible] pourront s'adresser au No. 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange-Place) entre les rues Douane et Canal depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après midi, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9 heures.

13 déc J. S. DE PALOS,
Professeur de Langues Modernes.

COLLEGE MAÇONIQUE.
Etabli sous le patronage de la Grande Loge du Kentucky.

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires, offre aux habitans du Sud les plus grands avantages. Elle est située dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de Oldham, à 25 milles de Louisville, 18 de Shelbyville, 38 de Frankfort et 18 de Westport, sur l'Ohio. La ville contient environ 300 habitans, et la société y est établie sur de solides bases, intellectuelles et morales.

Le cours d'études embrasse les mathématiques, les langues anciennes et modernes, la philosophie et l'histoire naturelle. La Faculté est composée du Proviseur, qui professe les sciences morales, d'un professeur de mathématiques, d'un professeur de langues et d'un maître d'études chargé du département préparatoire. La haute réputation du Proviseur, les talens des professeurs qui le secondent, sont une sûre garantie de progrès pour les élèves.

Les prix sont très modiques, savoir:

Département préparatoire, par année,	$12
Classes du collège par année,	20
Pension, blanchissage, &c. par semaine, de $1 50 à 1 75.	

D'après ce chiffre, on peut s'assurer que pour un élève, l'année scholastique de 10 mois coûtera, pour l'enseignement, la pension, logement, blanchissage, éclairage et chauffage, une moyenne de $76.

Pour plus amples informations, s'adresser au
Révérend J. R. FINLEY, A. M. Proviseur.
A. W. GAZLAY, secrétaire.

Ou à James G. Blair, agent pour la Louisiane, chez MM. Reyburn, Scott & Cie. No. 80 rue du Camp, Nlle. Orléans.

Références—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co. capt Grayson, A. des E.-U.; Reyburn, Scott & co. N. Orléans; Amos Adams, Esq. Baton Rouge, Le.; Thomas R. Patten, Esq. Lac Providence, Le.; Rev. M. M. Henkle, Nashville, Tenn.; Rev. C. B. Parsons, St. Louis, Mo.; Wills Stewart, Esq.; Charles Tilden, Esq., Louisville, Ky.; Mason Pilcher, Esq. Bayou Teche, Attakapas.
29 dec—90

A VENDRE—NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier—250 caisses et barils sucre raffiné de Boston; 1500 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3; 300 bls do No 3; 100 barriques riz; 200 sacs épices; 1000 barillets clous; 450 caisses chandelles de N. Bedford; 50 caisses gingembre; 1500 paquets thé de 6 et 13 liv, boîtes et demi boîtes; 30 sirops [illegible] 9 dec

DIVERS—Les soussignés ont en magasin: 90 barriques porter de Londres en pintes; 15 do do do [illegible]; 15 barriques brown stout, grandes bouteilles; 15 do do en petites bouteilles; 20 barriques bière pâle en do; 24 do do do; 1 pipe genièvre de Hollande; 4 demi pipes cognac; 2 poinçons whiskey d'Irlande; 20 dames-jeannes de 5 gallons do do; 5 caisses sherry du London Dock; 5 do do pâle, 3 do vieux vin de Porto, à vendre par
24 dec VANCE & LEPPER, 24, Bienville

POUDRE A TIRER ANGLAISE—Cette poudre, surnommée Grains de Diamant, est d'une qualité supérieure et vient d'être reçue, à vendre par
22 nov WM. A. RYAN, No. 48, rue de Chartres

ROUES de Charrettes—Un assortiment de Roues des meilleures manufactures, et confectionnées de bons matériaux, bien ferrées, de 3 1/2 à 5 de largeur, à vendre par
2 nov JOHN HALL, No. 1, Front Levée.

DANSES.

MONSIEUR DE KORPONAY,
([illegible])

[illegible] Mesdames et Messieurs de [illegible] qu'il est arrivé [illegible] Saratoga, [illegible] Philadelphie, [illegible] City et St. Louis, dans l'intention de donner des

LEÇONS DE POLKA,

CONTREDANSES POLKENNES, la MAZURKA, toutes danses modernes; VALSE DE DEUX PAS, QUADRILLES (collection de danses de diverses figures) dans les styles français, anglais et américain, tels qu'on les danse actuellement dans les cercles les plus fashionables de l'Europe et des villes du Nord des Etats-Unis.

Les jours de classe pour les Dames, seront le mercredi et le samedi de chaque semaine, de 10 heures du matin, à 1 de l'après midi, et pour les Messieurs, le mardi et le jeudi, de 4 à 7 heures de l'après midi. Il s'exprimera en anglais, français, allemand et italien.

Tous les vendredis, après le 2 janvier, il y aura de 8 heures à midi, une réunion d'élèves pour danser la Polka et des contredanses; les élèves et leurs parens seront seuls admis. Les Dames et cavaliers qui se rendront à ces réunions, sont respectueusement invités à se présenter en costumes de bal.

Un quintette composé de bons musiciens de cette ville exécutera à chaque soirée des morceaux expressément choisis en Europe par Mr Korponay.

Les autres jours de la semaine seront consacrés à donner des leçons particulières à domicile ou dans les pensionnats.

Les classes commenceront le mardi 23 courant, au Washington Armory Hall. Le livre de souscription est actuellement ouvert chez M. Korponay, à l'Hôtel St Charles.
20 dec

Leçon de Danse par
Mr. DEVOTI.

LES NAIADES, la MAZURKA, la POLKA et les *danses de société*, à la Salle de Bal St. Charles, en face du Théâtre, le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, depuis 4 à 7 heures de l'après-midi pour les demoiselles et les adolescens; les classes des messieurs commenceront à 7 heures.

Tous les autres jours, il y aura cours, aux mêmes heures, dans la rue Royale, No. 80.

M. Devoti prie respectueusement les parens et les tuteurs, de vouloir bien assister à ses leçons.

Les personnes qui désireront parler à Mr. Devoti, le trouveront, durant les leçons, aux lieux et dessus désignés, ou à sa résidence, rue de Chartres, No. 123.

MR. P. CLISSEY informe respectueusement le public qu'il a transporté sa résidence, de la rue Royale à son grand salon, au dessus du dépôt du railroad de Carrollton. Ce salon est maintenant parfaitement disposé pour tout ce qui est en rapport avec sa profession. On pourra l'y trouver tous les matins, de neuf heures à midi.

Mr. Clissey enseigne la POLKA, la MAZOURKA et la WALZE de Paris, ainsi que toutes les DANSES à la mode, aux conditions les plus modérées.

Une classe pour les demoiselles est ouverte tous les mardis, jeudis et samedis, depuis 4 heures P. M. jusqu'à la nuit, et une classe pour les jeunes gens, tous les après midi.

Il sera aussi donné dans la dite Salle, et pendant toute la saison, des Soirées pratiques, qui commenceront samedi prochain, 27 du courant, et continueront chaque samedi. 24 dec—1

ACADEMIE DE DANSE
MODERNE ET A LA PERFECTION.

MR. LAVENANT, élève du Conservatoire à Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientelle et au public en général, que ses classes régulières ont commencé mardi 21 octobre, à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans les cours de ses leçons, et la manière de former un élève en très peu de tems.

Les leçons de POLKA, MAZUKKA et WALSES, auront lieu à son salon trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze; et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci dessus mentionnés, depuis 6 heures du soir jusqu'à 10.

Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront faire prendre les leçons à leur domicile; les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintien à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur LAVENANT reçoit d'eux toutes les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons par la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes, en leçons privées. Le salon étant fraîchement décoré, est à la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts &c.

A. LAVENANT,
Rue de Chartres, 116
23 oct—3

J. FAIVRE, fabricant de pianos, de cette ville, prévient les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir un magnifique piano à queue en bois de rose, et des pianos Pleyel de Pleyel à son [illegible] que d'autres facteurs avantageusement connus, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.

J. Faivre continuera comme par le passé, à exécuter les divers genres de pianos qu'on voudra bien lui commander.
22 nov—3m Rue Royale, No. 72, entre Conti et Bienville

B. O. VIGNAUD
No. 41,
RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir par les navires Taglioni, du Havre, Kelby et Ondiaka, d'Angleterre, et d'autres récens arrivages du Nord, un assortiment complet d'articles de ménage et de fantaisie qu'il vendra à des prix très modérés.

PORCELAINE FRANÇAISE.

Services de table en porcelaine blanche, à filet et à fleurs, tels que: services à diner, à dessert, à déjeuner et à thé; à vendre par pièces ou par services. Aussi: porcelaine épaisse pour restaurant et porcelaine dorée allant au feu; garniture de toilette &c. &c. Ayant pris des engagemens avec les principales fabriques, il en aura toujours un assortiment complet qu'il vendra au plus bas prix, en gros et en détail.

VERRERIE.

Tout ce qui constitue le service de table, de maison, d'hôtel et de café, tels que compotiers, coupes, couvre fromage, vases à céleri, sucriers, carafes diverses, pots à crème, gobelets de tous genres, verres à pied, à champagne, à vin, à liqueur, cylindres, globes et cheminées pour lampes &c. &c. de toutes qualités et prix, en cristal et verre uni, moulé et de divers taillages.

PLAQUÉS.

Services à thé complets, cafetières, sucriers, beurriers, porte liqueur et fonds, fourchettes anglaises et françaises, salières, bouts de table, réchauds, porte bouteilles, bols à punch, bouchons, casse-noisettes, corbeilles et plats à rôtis de toutes dimensions, mouchettes, bougeoirs, chandeliers de verre, candélabres, chandeliers à verre &c. &c.

LAMPES ET ORNEMENS.

Lampes solaires, astrales, anglaises et américaines, carcelles de toutes dimensions et modèles nouveaux, en bronze, or moulu et cristal, lampes de bureau, de corridor &c. girandoles à cristaux, à 1, 2, 3 et 5 lumières, placards en bronze et dorés; beaux lustres en bronze et en cristal. Un bel assortiment de pendules de nouveaux modèles, très variées; coupes et candélabres en marbre, bronze et vert. Aussi un bel assortiment d'autels, composé d'écrins dorés et de flambeaux tous dorés.

FANTAISIES.

L'assortiment le plus complet en Articles de goût et de fantaisie en porcelaine à décors, cristal blanc et de couleurs, et en bronze, tels que verres d'eau, têtes à tête, veilleuses, coupes, vases, cornets, vide poches, flacons à sel, et autres jardinières, boîtes à poudre, bagues, gobelets, tasses, écuelles, encriers, bougeoirs, chandeliers. En choix très varié de jardinières, garnitures de cheminée, de toilette et de lavabo, &c. &c.

ARTICLES DE MENAGE ET DIVERS.

Coutellerie anglaise de table complète en argent allemand et plaqués. Ferblanterie, telle que cafetières, plateaux de cabaret et autres, cafetières ordinaires, chocolatières, casseroles, bouilloires, réchauds, chauffe plats, plateaux peints de toutes qualités et grandeurs, garde manger, couvre plats et veilleuses en filigrane, dessous de plats en drap, cire et en osier, crachoirs, chandeliers, bougeoirs, réchauds et pompes à jardin en cuivre, pots à eau, théières, cafetières, sucriers, crachoirs en britannia; garnitures de chambres, pots à eau, crachoirs, urnes fontaines en faïence et en terre. Sucriers couverts pour buvettes, bottes à Boston, dames, dominos &c, fleurets, gants, sandales et masques d'armes &c. &c.

Les marchands de la campagne pourront se procurer porcelaine française, verrerie et autres articles en gros, au plus bas prix de N. York.

Les familles, hôtels, cafés, steamboats &c. trouveront chez lui un assortiment des plus complets de tous les articles de ménage et d'ornemens de toutes qualités, et à des prix très modérés. 28 nov

Marchandises à Bon Marché
POUR ETRENNES,

C. M. SIMPSON, No 33, Chartres, encoignure Douane

EN raison de l'approche des jours de fête, offre [illegible] lot de $10,000 de marchandises à des prix encore plus bas que de coutume. Elles sont convenables pour les familles pour des présens de l'an. Parmi les articles, on trouvent—

Indiennes américaines, bonnes couleur, à 8 cts la yard.
Idem, qualité fine de 10 à 12 1/2 cts.
Idem françaises d'une yarde, bonne couleur, à 25 cts.
Cachemirs dessins riches, nouveaux grands ramages.
Gingham, rayé et uni, nouveau genre;
Mousseline de laine nouveaux dessins et goûts, 20 à 30 c.
Un bel assortiment de *Cachemires d'Ecosse*, comprenant les dessins les plus nouveaux, anglais et français, aux prix excessivement bas de $4 à $5 la robe.
SHALS à bas prix, coton et laine, toutes grandeurs.
Mo[illegible] choix de toile, coton et Madras.
Il vient de recevoir des encans du Nord, 150 douz. mouchoirs batiste fil pour dames, bonne qualité, de 15 à 20 c.
20 dec

PRESENTS DE NOEL.
CACHEMIRE AU PRIX COUTANT.

TROIS MILLE CINQ CENTS YARDS de cachemire à vendre au prix coûtant. Les personnes qui désirent acheter pour les jours de fêtes, feront bien de venir examiner.
19 dec M. E. DAVOCK,
No. 28, Chartres

DIVERS—20 boucauts bœuf prime, à l'inspection; 13 demi barils mess do; 56 caisses chandelles stearines; 150 caisses ferblanc 1 X, marque commune; une demi pipe genièvre de Hollande; 10 do eau de vie de A. Seignette et Otard, Dupuy & Co, 12 qr de pipe eau de vie et genièvre du pays; 5 do Malaga doux; 300 caisses et demi caisses de diverses qualités; 6 surons indigo de Carracas, et 5 caisses do de Manille; un grand assortiment de toile et ficelle d'emballage, 50 barils et 20 barillets cornichons; une balle bouchons velours fins, à vendre par
23 dec G. & R. BUCHANAN & Co.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aigues ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 10m

AVIS—Ayant acquis la certitude qu'une grande quantité de tabac à priser, de la qualité la plus détestable, est journellement vendue ou expédiée dans les campagnes par quelques colporteurs et autres *faiseurs* se servant, sans le moindre scrupule, de mon nom ainsi que des jarres vides portant mes étiquettes, je crois devoir donner avis de ce fait à tous les marchands et consommateurs afin que désormais ils ne soient plus les dupes de cette fraude inqualifiable.

N. B.—Dès aujourd'hui, les étiquettes indiquant le nom de ma maison et la dénomination de la qualité du tabac, seront renfermées sous le couvercle des jarres et non plus collées à l'extérieur comme précédemment. A. DELPIT.
10 nov—6m 16, rue St. Louis

SANGSUES.

VINGT MILLE SANGSUES Hongroises et Suédoises reçues par le navire Susan Drew, du Havre, à vendre aux prix de CINQ, DIX et QUINZE cents pièce, à l'entrepôt général, rue Esplanade encoignure Casacalvo, No 96, continuation de la rue Royale.

Le même entrepôt a reçu DIX MILLE sangsues Espagnoles par le brick Titi, de la Havane, qu'il vendra de CINQ à DIX cents pièce.

Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies. P. SOUBIRAN. 10 n

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages un lot de superbes Sangsues, à vendre au dépôt-général, rue du Quartier No 46, près l'Hôtel des Monnaies.

RENAUD PETITBIEN.

On trouvera également dans le même établissement, les eaux minérales, garanties première qualité, approuvées par la société chirurgico-médicale, séance du 30 août 1844
20 nov

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Créole, de Bordeaux:
32 barriques vin rouge St. Julien;
10 demi-barriques vinaigre blanc;
26 caisses de 12 bouteilles vin rouge Margaux, 1834;
43 paniers huile d'olives.
18 dec EDOUARD LARRONDE, 85, St. Louis

BRIQUES—Les constructeurs peuvent se pourvoir de Briques du pays, de qualité supérieure, livrables dans n'importe quel endroit de la ville, à des termes modérés, en s'adressant à WYLIE & EGANA,
27 nov 52 Bienville.

MOUSSELINE LAINE ET CACHEMIRE D'ECOSSE—Pour le jour de l'an, à vendre par
DAVID & CHAPUS,
25 dec Encoignure Chartres et Conti

PEINTURES—300 barillets de 10 livres chaque, vert impérial; 100 do de 25 livres vert permanent; 10 do do de 100 livres, vert de Paris, sec; 30 caisses ochre jaune et bleu, sec; 3 dito bleu de Prusse; 20 barillets blanc de plomb; 1000 barillets blanc de plomb [illegible]
24 dec W. F. VREDENBURGH & Co.
30 Vieille Levée.

ROSES DE BAL NOUVELLES
[illegible] VINCENT,
Rue Royale, [illegible] de la rue Conti,

[illegible] l'honneur d'informer [illegible] nouveautés [illegible]

[illegible] de dames, Manteaux, Châles, Mantelets, Echarpes, Cachemire d'Ecosse, Soieries noires et en couleurs, Mousselines de laine pour enfans, Mouchoirs de batiste, Cols et Pélerines brodés, Ombrelles Lavallière, Rubans, Dentelles, Eventails, Gants de peau, soie et fil; Poupées riches assorties, ainsi qu'une grande variété de Boutons d'acier dans toutes les grandeurs.

Mme. V. désirant écouler au plus vite son stock d'hiver, vendra toutes ses marchandises à des prix modérés
22 dec—

MAGASIN SPECIAL
DE MODES PARISIENNES.

LE soussigné a l'honneur d'informer respectueusement sa nombreuse clientelle, et les Dames en général, que par l'arrivée du navire Chateaubriand son assortiment se trouve complété. Les soins minutieux qu'il a mis, tant dans le choix de ses articles que dans le bon goût de ses [illegible], lui laisse espérer une flatteuse distinction de la haute fashion de la N. Orléans.

Dans l'impossibilité de donner une liste détaillée de tout ce qui compose son assortiment, le soussigné ne citera que quelques objets de Grande Nouveauté, tels que: Pelisses, Surtouts, Camails, Manteaux, Mantelets en damas; Pekin, Moiré, Cachemire et Mérinos; Châles et Echarpes, Crêpe de Chine, dito cachemire broché, dito imprimé, Robes de soie, dito mousseline brodée, blanche et en couleur, dito cachemire, et mousseline de laine unie et imprimée, Rubans de toutes largeurs, unis et à franges, patron nouveau, dito de velours, un magnifique choix de broderies sur mousseline et batiste fil, telles que: Cols, pélerines, chemisettes, bonnets, écharpes &c., Mouchoirs de batiste illusion et brodés, à rivières et vignettes, dito très riches garnis de valenciennes; cols et bonnets de baptême en mousseline, et batiste brodée, ainsi qu'un bel assortiment de lingerie pour enfans et fillettes. Aussi: bas et gants de soie, fils d'Ecosse, souliers en satin, voiles en dentelle, blancs et noirs, et une infinité d'articles à l'usage de la toilette des Dames.

Malgré que toutes les marchandises soient d'un goût irréprochable et de la plus grande fraîcheur, les prix en sont très doux, et les conditions les mêmes que par le passé.
R. D. FANIS, 146, rue Royale

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

140 Chapeaux pour Dames (très frais) modèles de l'année dernière, à vendre à $42 la douzaine 26 nov

Etablissement de Blanchissage
DE CHAPEAUX DE PAILLE.

LES dames de la Nouvelle Orléans sont respectueusement informées qu'elles peuvent avoir leurs vieux chapeaux, (de n'importe quelle description, y inclus les Napolitaines et les Amazones) nettoyés et taillés à la mode. Les tarifs de graisse et autres sont enlevées sans nuire à l'étoffe du chapeau. Le soussigné ayant travaillé longtemps dans les manufactures d'articles en paille, tant en Europe qu'en Amérique, a la confiance qu'il pourra mériter l'approbation des personnes qui s'adresseront à lui.

Tous les chapeaux et bonnets qui lui seront confiés, sortiront de ses mains aussi beaux qu'ils étaient étant neufs.
J. BURTON,
12 nov—90 rue St. Pierre, 81, entre Royale et Bourbon

CHAPELLERIE PARISIENNE.
40, RUE DE CHARTRES,

MM. SIMONET & Co. informent leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un magasin de Chapellerie à l'instar de ceux de Paris, et qu'ils auront toujours en mains un assortiment complet et de premier choix en chapeaux soie, feutre, castor, mérinos et tous les articles concernant cette partie.

Les personnes qui désirent avoir des chapeaux nouveaux et de 1re qualité sont priées de visiter ce magasin, tous les achats étant faits dans les maisons de Paris les plus renommées telles que Pinaud, Gibus, Meunier &c. On est certain d'y trouver ce qu'il y a de mieux en qualité et bon goût. 14 nov

CHAPEAUX En moutin, soie et à poil pour hommes, de la dernière mode de New York, chapeaux feutres, couleurs perle, noire et grise, à larges bords et de la dernière mode, à vendre à bas prix, par FROST & Co. 10, Magasins 10 nov.

500 CORSETS Patentés sans coutures; 200 [illegible] à vendre par
D. B. MACARTY,
20 nov 238, Bourbon

A LOUER—Le magasin à trois étages, rue Tchoupitoulas attenant à la pharmacie de Barbot, encoignure Gravier. S'adresser à
J. U. LAVILLEBEUVRE, 109 Commune

Habitation établie en Sucrerie,
A VENDRE.

Une TERRE de quinze arpents de face sur quarante de profondeur environ, établie en sucrerie, ayant tous les endroits nécessaires en parfait état, située dans la paroisse Iberville et dans une des meilleures positions pour la nature de la canne à sucre. S'adresser pour plus amples détails et pour les conditions, rue Toulouse, No 19.
9 dec

A LOUER—Possession devant être donnée le 5 janvier. La boutique du magasin No 10, rue du Canal. Entrée par la rue Dorsière. On la louera à bon marché [illegible] GARTHWAIT PAYAN & Co. 10 Canal

A LOUER—[illegible] UNE MAISON à deux étages avec [illegible] construite en briques, rue Saint Charles en face de la place Lafayette.

Aussi: LES DEUX MAISONS contiguës, ayant à même [illegible] MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER—[illegible] LEOPOLD JEANNET, 22, Saint Louis

A LOUER—[illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis

A LOUER—[illegible] Chartres & Conti, No. 93 [illegible]
DAVID & CHAPUS
93, Chartres

MARCHANDISES DU PAYS—20 balles Osnaburg [illegible] 10 balles osnaburg [illegible] 10 do drillings, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
49 Commune

CHAPEAUX PANAMA—10 cerons chapeaux Panamas, [illegible] à vendre par HARROD, DARLING & Co,
49 Commune

SEAUX PEINTS—[illegible] à vendre par HARROD, DARLING & Co.
49 Commune

SAVON EXTRA No 1—300 boîtes caisses, à vendre très bas, pour clore une consignation, par HARROD DARLING, & Co.
49 Commune

PAPIER DE PAILLE—500 rames, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
49 Commune

HARENGS SANS ECAILLES—1000 caisses dans [illegible] boîtes à vendre par HARROD, DARLING & Co.
49 Commune

MAQUEREAUX ET ALOSES—[illegible] à vendre par HARROD, DARLING & Co.
49 Commune

CAFE RIO—[illegible] sacs café Rio vert, en sacs doubles et [illegible] à vendre par J. W. STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette

BEURRE GOSHEN—[illegible] à vendre en magasin par J. W. STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette

HUILE ET BLANC DE BALEINE—Huile blanche et naturelle, pour l'hiver, blanc de baleine New Bedford et Nantucket, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par J. W. STANTON & Co.,
Enc. Magasins et Lafayette

CLOUS—1300 barillets [illegible] à vendre par J. W. STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette

TABAC EN CHIQUER—200 caisses tabac de la Virginie, à vendre en magasin par J. W. STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette

SARDINES A L'HUILE—2,000 boîtes et demi boîtes sardines de la marque bien connue B. Guillois, en débarquement du navire North Carolina, du Havre, et à vendre à des prix modérés par AUG. MOLIER, 90, rue St Louis

SUIF en pains, [illegible] à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

BEURRE [illegible] Goshen, à vendre par WOOD & SIMMONS,
80, Magasins

CANNEBERRIES—150 barils, demi barils et quarts de la [illegible] à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
31 Gravier

MAQUEREAUX—250 barils Nos. 1, 2 et 3, à vendre en magasin par HARVEY & COOLIDGE,
31 Gravier

LIQUEURS et vins—Whiskey d'Irlande et d'Ecosse, par [illegible] eau de vie française, dépôt de Ste. Croix et de la Nouvelle Angleterre, rhum, vins de Madère, Porto et Malaga à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
31, Gravier

VIN de Champagne—500 paniers de la marque de l'E[illegible] à vendre par AUG. MOLIER,
90 St. Louis

A VENDRE, en débarquement des navires Amerika [illegible] Vaillant, venant de Bordeaux:
[illegible] barriques vin Bordeaux;
2000 caisses sardines;
100,000 capsules à percussion;
30 paniers anisette superfine;
10 caisses liqueurs superfines; 10 do noyau dito;
35 do absynthe Suisse;
10,000 boulards pour caisses;
250 boîtes truffes pures;
50 do cèpes à l'huile; 20 do petits pois
27 nov J. F. BERCIER & Co, Vieille Levée 54.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits, à nos amis à Liverpool et Londres.
MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton, Sucre et autres produits, consignés à nos amis à New York, Boston et Baltimore.
MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, Enc. Royale et Canal.

LETTRES DE CHANGE sur New York, de 3 à 20 jours de vue, à vendre par MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal

DIVERS—60 barriques vin rouge, 12 do. pour la consommation des familles, 11 pipes eau de vie de Cognac, 50 paniers bouteilles à vin, vides; 12 caisses contenant chacune 12 flacons en verres prunes; 2 caisses contenant chacune 12 boîtes fantaisie, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par
27 nov TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée

CHANDELLES ADAMANTINES—50 demi-caisses de 15 livres chaque, qualité supérieure, reçues par le Jas. H. Shepherd, à vendre par
22 nov J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

CHANDELLES DE COMPOSITION—25 caisses de Cable Smith & co., petites dimensions, reçues par le Jas. H. Shepherd, à vendre par
J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

TABAC de Cuba et de la Vuelta, capes et tripes, à vendre par (27 nov) LAPEYRE, HARISPE & Co.

CIGARES—Un assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

BOIS DE CAMPECHE—Environ 30 tonneaux, qualité supérieure, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

QUATRE caisses mousseline blanche rayée; une do do do, à carreaux, en débarquement du navire Windsor Castle, de Liverpool et à vendre à très bas prix par
5 dec FORCADE & Co. 13 Canal

DEUX caisses mouchoirs Madras français, récemment reçus, à vendre à très bas prix par
5 dec FORCADE & Co. 13 Canal

DEUX caisses cotonnades Polka, à vendre par
5 dec FORCADE & Co. 13 Canal

COTONNADES françaises—Reçu par le Narragansett du Havre et à vendre à très bas prix, par les soussignés, 4 caisses cotonnade française supérieure.
5 dec FORCADE & Co., 13 Canal

LISTADOS—En débarquement et à vendre par les soussignés, 17 caisses listados fil Nos. 180, 130 et 150.
5 dec FORCADE & Co. 13 Canal

CHARBON—W. L. THOMPSON & Co.—Marchands de CHARBON DE TERRE, au coin des rues Julia et Commerce, et au No. 143, rue St. Louis.

On peut laisser les commandes aux chantiers, ou au magasin de B. Brower & Co., No. 17 rue du Camp; elles seront promptement exécutées. 11 nov—60

INDIGO DE GUATEMALA—En magasin et à vendre par (10 nov) L. CANTIN, 42, Gravier.

A VENDRE par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier: 300 caisses et barils sucre en pain, en poudre et brisé; 1000 barils clous de Boston; 1300 caisses thé; 400 caisses blanc de baleine de New Bedford; 200 barriques riz; 200 sacs épices; 1200 barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3; 250 barils idem du Sud, Nos. 1, 2 et 3; 300 tambours Figues de Smyrne.
17 dec

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

[illegible], 6 JANVIER 1846,
[illegible] représentation de

LA SIRENE,

Opéra comique en trois actes, musique d'Auber, paroles de Scribe.

La Sirène, Mme Casini

On commencera par
ESTELLE,
OU LE PERE ET LA FILLE
Drame Vaudeville en un acte, de Scribe.

On commencera à 6 heures et demie.

En attendant LE CAPITAINE ROQUEFINETTE, JEANNE ET JEANNETON, LE MARQUIS DE CARABAS, vaudevilles nouveaux.

SALLE CARONDELET,
Située encoignure des rues St. Pierre et St. Claude,
TENUE PAR
SIMON MEILLEUR.

BAL MILITAIRE DE SOCIETE,
qui aura lieu à la dite Salle, le 8 janvier 1846.

LES souscripteurs au dit Bal sont invités à se réunir au bureau de la dite Salle, aujourd'hui, à 3 1/2 heures P. M., afin de prendre les arrangemens nécessaires pour le maintien et le bon ordre.

Les listes de souscriptions resteront ouvertes jusqu'au mercredi 7 du courant, ou l'on trouvera une liste à l'article, et une au bureau de la dite Salle. Les souscripteurs sont priés de passer au bureau de la Salle pour prendre leurs billets.

Les dames déjà invitées au Bal de Société de la dite Salle, sont prévenues que leurs billets d'invitation leur serviront ce jour la comme aux bals du samedi. 5 jan

SALLE DE BAL ST.-CHARLES,
en face du Théâtre.
BALS PARTICULIERS.

La liste de souscription pour les bals particuliers (au nombre de douze) est en ce moment ouverte, au prix très modéré de $15. Les dits bals particuliers, auront lieu tous les jeudis. La salle sera très élégamment décorée, et il n'y manquera rien de ce qui peut contribuer à l'agrément des dames et des cavaliers qui trouveront à l'étage supérieur, des salons qui leur seront respectivement consacrés. 3 jan.

SALLE DE BAL ST.-CHARLES,
EN FACE DU THEATRE.
Soirées dansantes, tous les Samedis, sous la direction de M. J. DEVOTI.

CES soirées commenceront le Samedi 10 janvier 1846, et continueront jusqu'à la fin de la Saison. Les enfans des deux sexes sont invités à assister, *gratis*. Aucune dame ne sera admise sans une carte d'invitation. Les cavaliers qui sont souscripteurs voudront bien faire connaître au bureau les noms des dames qu'ils désireront inviter. Le bal des enfans commencera à 6 heures et finira à 10 heures précises. Le grand bal s'ouvrira immédiatement après.

Carte d'entrée pour les cavaliers—$1. 3 jan

ORCHESTRES DE BALS.

MONSIEUR F. A. LEGENDRE, chef d'orchestre de la Salle St. Louis et de celle du Bataillon Washington, offre ses services pour Soirées, Bals, Noces, Réunions, etc.

M. Legendre est à même d'exécuter les quadrilles les plus nouveaux, les walts les plus en vogue. Des prix et conditions modérés.

S'adresser, rue Dauphine, No. 204, ou au bureau des salles précitées. 30 dec—2 m

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. R. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de toute autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes, et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité, plus des garde malades.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. [illegible]

ECOLE DE DROIT LOUISIANAIS.
No. 117, rue Royale.

UN cours spécial de lectures embrassant l'histoire de la jurisprudence de la Louisiane, depuis son berceau jusqu'à ce jour, et indiquant les heureux changemens qu'il a subis aussi bien que les autorités de chaque code distinct et les principes capitaux de leur conduite internationale, s'ouvrira à cette institution le 15 janvier prochain, et aura lieu trois fois par semaine. [illegible]

Le prix du cours complet est de $30, payable d'avance.

Nouvelle Orléans, 16 décembre 1845
17 dec—1m G. SCHMIDT

MARCHANDISES SECHES

FELTER & BOYD, rue Gravier, No. 70, offrent à vendre à des prix réduits un grand assortiment de MARCHANDISES DE SAISON, telles que

Couvertures, Flanelles, Linseys, Kerseys, Draps et Casimirs et Jeans du Kentucky, mérinos, draps de laine [illegible] Alpacas, Repps [illegible]

[illegible] 4 Osnaburgs, Lowells, etc

FONDS de la Banque des Citoyens [illegible] par HEPBURN & TURPIN
4 Royale

EN magasin ayant droit au drawback et à vendre par le soussigné
[illegible] caisses vin rouge St. Julien
[illegible] do Vermouth
[illegible] do Chamberlin
[illegible] do vin blanc de Cassis
[illegible] do vin rouge Lafitte
[illegible] do do St George
[illegible] do do Bourgogne
300 paniers champagne
[illegible] do anisette surfine
CHS. DUFOUR, 11 Conti

A VENDRE—En débarquement du navire Creole, de Bordeaux
[illegible] paniers Bouteilles vides
1000 boîtes Sardines à l'huile
[illegible]
POUGET FILS, 147, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
PIERRE POUTZ,
No. 93 rue de la Douane

A VENDRE—50 paniers vin de champagne 1re qualité, en débarquement du navire Narragansett et à vendre par PIERRE POUTZ,
93 rue de la Douane

EN débarquement du navire Francis Dejau, du Havre, 500 dame-jeannes vides, à vendre par N. LACOSTE,
103 Royale

AUX CONSTRUCTEURS—2000 barils sable 1000 barils chaux en bon ordre, à vendre par
ROBT MURPHY, 98, Vieux Bassin, et
62, Vieille Levée

COUVERTURES—Actuellement en vente au No. 22, rue de Chartres:
Couvertures anglaises de Whiting, 9/4 et 10/4
Idem 11/4 et 12/4
AUSSI
Couvertures molleton français de 9 points
Idem de 10, de 11 et de 12 points
AU PRIX COUTANT
D. H. HOLMES,

MARCHANDISES SECHES

REÇU par les navires Wabash et Vicksburg de New York, les articles ci-après, que nous offrons à vendre à très bas prix pour du comptant
500 pièces batiste fil par 10 yards Nos 1, 2 et 3.
Percale blanche, fine, du rose et bleue
Nansou blanc, fin,
Bobinet blanc pour moustiquaire, 10/4 de large,
Entredeux et dentelles valenciennes,
Coton écru et blanc 5/4, baleines pour robes,
Franges torses, noires, 2 à 5 pouces de large,
Do en soie, couleurs assorties,
Bas mérinos, noirs, couleurs assorties et gris,
Chaussons do, gris et blancs, do de laine, à bas prix
Bas de laine pour enfans,
Alpaca bleu; do noir; alépine noire,
Gros de Naples noir, soierie d'Italie noire 36 pouces,
Soierie noire, sans lisière, 33 pouces,
Mois tout pour mantelets, Florence, couleurs assorties,
Un assortiment de guimpes en soie, noires et couleurs,
Un do de cols brodés,
Echarpes en satin pour dames,
Flanelle blanche commune, do rouge croisée,
Molleton blanc et écru de Hamilton,
Rubans en soie pour chapeaux, do velours et noir,
Serviettes fil à barres en couleurs,
Fichus en soie, parapluies soie, do coton,
Bas blancs, bleus, gris et écrus en coton,
Un assortiment de châles, mousseline,
Barège vert. En magasin d'importation antérieure, un beau choix de marchandises de saison.
15 dec DUFOUR, DURAND & Co.25, Chartres

AVIS.

AYANT terminé la vente de mon magasin de quincaillerie, je prie les personnes qui me doivent de vouloir régler leurs comptes dus, dans le plus bref délai.

J'ai transporté mon bureau au No 11, Front Levée, entre Bienville et Douane, où l'on peut me voir pour affaires depuis 9 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Je profite en même temps de cette occasion pour présenter mes sincères remerciemens à ceux de mes amis et au public qui m'ont honoré de leur patronage, jusqu'à ce jour.

Nouvelle Orléans, 1er décembre 1845. VICTOR WILTZ.
1 dec—2m 2 ps

FOSDICK & BROTHER, marchands commissionnaires et expéditeurs, rue du Camp, No. 55, offrent à vendre 3000 gallons huile de sperme, en barils et barriques; 100 caisses blanc de baleine New Bedford, 1000 caisses thé consistant en Young Hyson, Pouchong, Souchong, Poudre à canon, Oulong en boîtes de 6 à 13 livres, 150 caisses savon brun No. 1, 21 caisses amidon de perle, 25 do bonne moutarde, 15 demi pipes eau de vie d'Otard, 8 do do de Pellevoisin, 2 do de Champagne, 10 barils brandy du Nord, 18 pipes genièvre de Hollande, 10 barils rhum Nouvelle Angleterre; 30 barils cidre Newark, 50 do vinaigre, 100 sacs café Java, 10 caisses verdegris pur, 300 rames papier medium à enveloppes, 10 barils tabac coupé supérieur, 300 barils chaux de Philadelphie, 200 jeux de barriques à mélasse en bon ordre. 27 nov

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Levi H. Gale, de Bordeaux; 140 barriques vin rouge; 16 demi barriques vin blanc, haut Sauterne; 30 barils vin blanc idem. En magasin. 180 barriques vin rouge, de qualités diverses; 80 barils et demi barriques vin blanc. Eau de vie quatrième preuve, J. J. Dupuy, do de Pellevoisin, do do fine champagne, cerises à l'eau de vie, absinthe suisse de Sauvageol et Brunneteau, anisette superfine. Kirschwaser de Sauvageol et Brunneteau, huile d'olives de J. Plagnol. G. M. LUCAS,
31 dec 30 rue Bienville

MALAGA—35 barils vin de Malaga doux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

EAU de fleurs d'oranger—125 caisses à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St Louis

SARDINES de Nantes—65 caisses sardines en boîtes et demi boîtes, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St Louis

WHISKEY de Monongahela—80 barils distillé, vieux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St Louis

GENIEVRE de Hollande—18 pipes supérieur, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St Louis

CAPRES—100 caisses capres frais à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St Louis

SAVON français et eau de fleurs d'oranger, à vendre par
29 nov B. TALAMON, 90 St. Louis

MORUE—300 caisses belle morue blanche, 230 caisses harengs écaillés, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31 Gravier

AMANDES—30 paniers amandes à coques tendres, en débarquement de la barque Attica, à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31 Gravier.

POIVRE, etc—100 sacs poivre noir, et 5 barils girofle en débarquement de la barque Attica, à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31, Gravier.

CAFE—350 sacs nouvelle récolte, en débarquement de la barque Jane E. Williams, à vendre par
11 dec WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

ORDRES GENERAUX—No 1.
Quartier-Général de la Légion de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 3 janvier 1846.

1o. PAR ordre [illegible] quartier-général, de la 1re Division, la Légion de la Louisiane [illegible] jeudi prochain, 8 janvier 1846, [illegible] Bataillon d'Artillerie [illegible] Place d'Armes, et le 8 janvier, [illegible] Washington [illegible] à midi et au soleil.

Une batterie de [illegible] de deux chevaux [illegible]

3o. Les commandans [illegible] corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier-général.
DOMATIEN AUGUSTIN.
Commandant la Légion de la Louisiane.
PAUL DORFEUILLE,
5 jan Aide-de-Camp.

LEGION DE LA LOUISIANE
REGIMENT D'INFANTERIE
Nouvelle-Orléans, le 2 janvier 1846
Ordre No. 1.

CONFORMEMENT aux ordres émanés du Quartier Général de la Légion, le régiment d'infanterie prendra les armes jeudi prochain, huit du courant, et se réunira sur la Place d'Armes à neuf heures précises du matin, pour concourir à la célébration de l'anniversaire du 8 janvier 1815. Grande tenue d'hiver. Equipement complet.

Par ordre du lieutenant colonel commandant, Charles Maurain.
A. CHIAPELLA,
3 jan Adjudant Major

QUARTIER-GENERAUX.
Première Division de la Milice de la Louisiane
Nlle. Orléans, 27 décembre 1845
ORDRES GENERAUX No. 13

1o. Les corps volontaires de la division s'assembleront à leurs lieux de rendez-vous respectifs jeudi, 8 janvier prochain, à 9 heures du matin, en armement et équipement complets pour se joindre à la célébration de l'anniversaire du 8 janvier 1815.

2o. Le major Gally, du Bataillon d'Artillerie, fera tirer sur la place d'Armes, un salut national le 7 janvier au coucher du soleil, et le 8 janvier, il fera tirer des salves nationales au lever du soleil, à midi et au coucher du soleil sur la place d'Armes et la place Washington, 3me Municipalité.

Le capitaine H. Forno, de l'artillerie Native American fera tirer des salves nationales sur la place Lafayette, le 8 janvier, au lever du soleil, à midi et au coucher du soleil.

3o. L'officier commandant la Légion de la Louisiane, et le brigadier général H. Davis, commandant la 1ere division M. L., sont spécialement chargés de l'exécution de cet ordre, en ce qui concerne leurs commandemens respectifs, et ils se tiendront prêts à tous autres des quartiers généraux de la division.

4o. Les officiers de la milice de cette division et ceux des autres divisions militaires de l'Etat, qui se trouveront en ville, sont invités à se réunir au Major Général et à son état-major, à 9 heures 1/2 du matin. Rendez vous sur la place d'Armes.

Par ordre de JOHN L. LEWIS,
Commandant la 1ere Division, M. L.
CHS. A. LABUZAN,
30 dec Aide de camp.

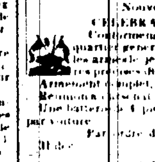

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La compagnie se réunira à cheval jeudi prochain, 8 janvier, à 8 heures précises du matin, et se réunira sur la place d'Armes, en grande tenue d'hiver, pour la célébration du dit jour.

Par ordre du capitaine
Le maréchal des logis chef,
JACUES LEON
3 jan

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nouvelle-Orléans, ce 30 décembre 1845
CELEBRATION DU 8 JANVIER

Conformément aux ordres qui émanent du quartier général de la Légion, le Bataillon prendra les armes le jeudi 8 de janvier prochain, à 8 heures précises du matin.

Armement complet, tenue d'hiver.
Réunion à l'arsenal.
Une batterie de 4 pièces sortira attelée de 2 chevaux par voiture.

Par ordre du major. F. SAUTON,
31 dec adj major

GARDES D'ORLEANS.
Attention!

La Compagnie prendra les armes jeudi prochain, 8 janvier 1846, à 7 1/2 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement (salle de la Bourse, en grande tenue d'hiver, équipement complet.

L'appel se fera à 8 heures.
Par ordre du capitaine W. ANDRY
1 janv sergent major

TIRAILLEURS D'ORLEANS
Ordre No. 6.

Conformément à l'ordre émané du lieutenant colonel commandant le régiment d'infanterie, la compagnie prendra les armes jeudi prochain, 8 du courant

Réunion à la salle d'armes à 8 heures précises du matin.

Tenue d'hiver, équipement complet.
Par ordre du capitaine, BTE TACON,
3 janv sergt. major

CAZADORES DE ORLEANS

La compañia se reunira en el parage de costumbre el jueves proximo 8 del corriente a las ocho de la mañana, con armamento completo y uniforme de invierno para la celebracion de dia tan memorable.

Nueva Orleans 5 de enero 1846.
5 de enero M. LAPIEDRA, sargto 1o

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO
Celebracion del 8 de Enero

La compañia se reunira en el parage de costumbre, el jueves proximo, 8 del corriente, a las 7 y media en punto de la mañana, con riguroso uniforme de invierno y armamento completo, segun orden superior.

Nueva Orleans, Enero 3 de 1846
FRANCISCO PEREIRAS,
3 de enero Sargento primero

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA

La compañia tomara las armas, y se reunira en el parage acostumbrado, el jueves 8 del corriente a las 8 en punto de la mañana
N. Orleans, 3 enero de 1846.
De orden del capitan
M. BORDAS,
5 enero sargento 1o

AVIS AUX MODISTES.

LES soussignés ont reçu directement [illegible] à vendre à des prix au dessous du cours:

Rubans façonnés No 12, nouveauté pour chapeaux
Velours uni noir, vert et grenat
Reps [illegible] d'Afrique, satin et poult de soie, [illegible]
[illegible]
Soie pour chapeaux et satin
DAVID & CHAPUS 93 Chartres
21 d

TOILES D'IRLANDE.

LES soussignés ont reçu directement un assortiment de toiles d'Irlande, comme suit [illegible] en pièces, demi dito et quart dito. Toile à drap 9/4, 10/4 et 12/4, toile linon 5/4 et 7/4, [illegible] 7/8 et 3/4 [illegible] à des prix raisonnables par

VANCE & LEPPER,
10 nov 24 Bienville

RUE DE CHARTRES, No. 104, ENTRE CONTI ET ST. LOUIS
CHAUSSURES POUR DAMES

LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle Orléans qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin

Les Dames y trouveront toujours un assortiment complet de chaussures de première qualité et du plus nouveau goût.

Toutes commandes seront confectionnées dans le plus bref délai, et de manière à mériter de plus en plus la confiance que les Dames ont toujours bien voulu lui accorder.

GALLOIS, cordonnier pour Dames
Anciennement rue Royale, No. 7[illegible]
Maintenant, rue de Chartres, No. [illegible]
19 nov—3m NOUVELLE ORLEANS

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que présentent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources, des citernes ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en plaçant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.

W. W. THOMPSON, à St. Louis, Missouri ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans.

A VENDRE—Une famille d'Esclaves, se composant de: Une Mulâtresse âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière française, bonne blanchisseuse et repasseuse, excellente domestique sous tous les rapports, et ses Enfants
2 garçons de 13 et 10 ans.
1 petite fille de 6 ans.
1 petit garçon de 3 ans
tous bien portants, et à vendre pour aucun défaut. S'adresser à J. F. BERCIER & Co.,
20 dec 54, Vieille Levée

RUBANS—1 caisse Rubans soie noire et couleur assortie, No. 1 1/2 à 12, à vendre par
dec H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins

ARCHITECTURE, GENIE CIVIL ET ARPENTAGE.

LE soussigné, ayant transporté son bureau, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, profite de cette occasion pour offrir de nouveau au public ses services dans l'exercice de sa profession, soit comme architecte, ingénieur ou arpenteur. Il se chargera de faire des plans de maisons particulières, d'édifices publics de tout genre, dans le style grec, gothique ou dans aucun des variétés du style moderne, en combinant la solidité et le confort avec l'élégance, et y joindra les devis et estimations approximatives, basées sur le prix de la main d'œuvre et des matériaux, d'après un terme moyen.

Le soussigné se chargera aussi des relevés et travaux nécessaires à l'établissement d'ouvrages publics, tels que chemins de fer, canaux, jetées, chaussées, levées, etc. S'étant assuré de la collaboration d'un nombre suffisant d'ingénieurs pour le seconder, le soussigné est préparé à étendre ses travaux hors de la Nouvelle Orléans, selon l'importance de l'objet en vue, et à se procurer immédiatement les ouvriers nécessaires pour l'exécution énergique des ouvrages de la plus grande importance. Relevés et plans de terrains, cartes topographiques, dessins de machines, devis de maisons de ville, ou de campagne, de magasins, etc., seront exécutés dans le plus bref délai; et le soussigné se chargera de surveiller les constructions. Le grand nombre de plans exécutés par le soussigné garantit au public la modicité de ses prix.

On peut s'adresser par lettre, au soussigné dans les langues anglaise, française, espagnole et allemande.
HENRY MOELLHAUSEN,
7 août—6m Architecte ingénieur

LE DR. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le DR. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 280, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

DR. BLANCHARD.

EX Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

RECEMMENT INVENTE POUR GUERIR LES DENTS.

Or gaufré sans aucun alliage, plus malléable, et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal flexible (dit: Platina) pour plomber les dents.

Litho-Cosmique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir qui raffermit les gencives et consolide les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau de vie de gaïac [illegible] les gencives [illegible]

Opiat quinine, pour nettoyer et [illegible]

Brosses à dents, formes variées [illegible]

A son cabinet, rue Royale [illegible] tous les jours, de 9 [illegible] midi, les dimanches [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTE PUBLIQUE.

EN vertu d'un ordre du juge de la Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, daté du seizième jour de décembre 1845, les propriétés suivantes et après décrites appartenant à la succession de feu Catherine L. Prestop, seront vendues à l'encan, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le SAMEDI, [illegible] février 1846, à midi, savoir

Trois lots de terrains de valeur situés dans l'îlet borné par les rues Conti, Marais, Bienville et Tremé, au faubourg Tremé, dans la Municipalité No. un de cette ville, désignés sous les Nos. 3, 4 et 6

Le lot No. 3 mesure 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Tremé sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. 4 est un terrain de clef et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. 6 mesure 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de large dans le fond.

Aussi: Une moitié indivise du lot No 5, mesurant 63 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Marais sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec une grande maison neuve à un étage qui se trouve dessus, le tout conformément à un plan dressé par Henri Moellhausen, architecte et voyer, daté Nouvelle Orléans vingt-un novembre 1844, et qui sera exhibé au jour et au lieu de la vente, le tout mesure anglaise.

Aussi: Trois lots de terre situés dans la Municipalité No. deux, de cette ville et désignés sous les Nos. 301, 302 et 303, dans l'îlet borné par la ligne qui divise les faubourgs Delord et Ste. Marie, les rues Vine, Florida Landing et Willow.

Le lot No. 303 mesurant 30 pieds de face à la rue Willow 40 pieds de large dans le fond, sur une profondeur de 125 pieds plus ou moins sur la ligne qui le sépare du faubourg Ste. Marie, et 125 sur la ligne qui le divise du lot No. 304.

Les lots Nos. 301 et 302 touchent l'un à l'autre, et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Willow sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles le tout conformément à un plan dressé par Richard Delafield, capitaine du génie, en date de mars 1832, et déposé au bureau de Theodore Guyol, notaire public en cette ville.

Aussi: Vingt-sept lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Derbigny, Canal, Carondelet et Roman, de la Municipalité No. Un, et ont les numéros et les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et St. Louis et mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis, sur 110 pieds sur la rue Derbigny et 27 pieds de large dans le fond.

Les lots Nos. 2 et 3 ont chacun une façade de 29 pieds sur la rue Derbigny, sur 149 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles

Le lot No. 4 mesure 29 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny, sur 149 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et 149 pieds sur la ligne du côté opposé, sur 17 pieds 4 pouces et 6 lignes de large dans le fond.

Les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, et 15, ont chacun une façade de 27 pieds sur le canal Carondelet sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No. 15 forme l'encoignure des rues Canal, Carondelet et Roman, et le No. 5, forme l'encoignure des rues Canal, Carondelet et Derbigny.

Le lot No 16 mesure 30 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Roman, sur 149 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 17, 149 pieds sur la ligne du côté opposé et 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de large dans le fond.

Le lot No 17 mesure 30 pieds de face à la rue Roman, sur 149 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots nos 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27, ont chacun 27 pieds de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 18 forme l'encoignure des rues Roman et St Louis. Lesdits îlet et terrains, conformes à un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la seconde municipalité, daté du 1er mai 1840, et déposé au bureau de David L. McKay, notaire public de cette ville, le tout mesure anglaise.

Aussi: un lot de terre dans la municipalité No 2, ayant environ 64 pieds de face sur la rue Ste Marie sur environ 120 pieds de face à la rue Hevia, se fermant à une pointe dans le fond, immédiatement en face de la maison de force.

Aussi: 19 lots de terre au nouveau Carrollton, paroisse de Jefferson, ayant les dimensions suivantes, savoir

10. Un lot de terre dans l'îlet No 5, borné par les rues Shakespeare, Milton, Dakin et Upperline, lequel lot forme l'encoignure des rues Upperline et Shakespeare, mesurant environ 130 pieds de face à la rue Upperline, sur environ 145 pieds de face à la rue Shakespeare, environ 130 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de Charles H. Benvenu, et environ 140 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant à Alexander D. Bienvenu.

Aussi: 17 lots de terre dans l'îlet No 4, borné par les rues Garrick, Dakin, Shakespeare et Upperline. Neuf des dits lots mesurent chacun environ 31 pieds de face à la rue Upperline, sur une profondeur d'environ 130 pieds entre lignes parallèles; chacun des autres huit lots restant dans le dit îlet fait face à la rue Dakin et a les mêmes dimensions que les derniers neuf lots mentionnés.

Aussi: un lot de terre dans l'îlet No 10, borné par les rues Milton, Dakin, Pope et Upperline mesurant 60 pieds de face à la rue Upperline, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Tous les dits trois îlets ci-dessus mentionnés, sont conformes à un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, le 1er mai 1837, et déposé au bureau du Juge de Paroisse de la paroisse de Jefferson. Le tout mesure anglaise.

Conditions: Un quart comptant, et la balance payable à six, douze et dix huit mois à partir du jour de la vente en billets assurés par hypothèque spéciale sur les propriétés. 6 jan

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
NLLE ORLEANS, 1ER JANV. 1845

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York [illegible]

[illegible]

L. MATHEWS Agent.
11 nov Encoignure [illegible] et Commune

ASSURANCES MUTUELLES.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES GENERALES DE NEW YORK [illegible]

[illegible]

Cette Compagnie offre en outre l'avantage de payer les pertes aux assurés à la Nouvelle Orléans ou à New York au choix des personnes.

CHAS. BRIGGS, Agent
EDW. OGDEN, Agent
10 sep—1an Bureau, No 45 rue du Camp.

LE soussigné offre à vendre en magasin un grand assortiment des articles suivans, directement importés de Bordeaux et de Marseilles:
[illegible] barriques vin ordinaire de Bordeaux,
40 do do à l'usage des familles,
30 tierçons vin blanc Haut Sauterne,
25 caisses kirsch, 100 do absinthe,
15 caisses vin de Madère, 25 paniers anisette superfine
33 barriques vin de Marseille,
15 barils genièvre de New York, 15 do do brandy do,
14 do Rum commun, 5 pipes genièvre de Hollande
10 do Monongahela whiskey,
10 barils vin de Madère, 50 barils vin de Porto,
50 caisses vin de Bordeaux, St. Julien Medoc,
30 do Chateau Margaux, 40 do St. Estephe
100 caisses savon de Castille, 150 do liqueurs assorties,
35 do marasquin, 40 do absinthe,
50 caisses Curaçao, 112 caisses eau de fleurs d'oranger
40 caisses cerises à l'eau de vie,
50 paniers huile d'olive en grandes bouteilles,
30 milliers bouchons assortis,
4 demi pipes cognac Pellevoisin, 2 demi do do vieux
20 balles amandes à la dame, 10 do à la princesse
A vendre par
29 dec P. LONGIS, No. 116 rue Royale

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile, marque B. Guillois, à vendre par les soussignés.

Ces Sardines ont été importées sur les navires Narragansett et Deucalion, et ne viennent pas de New York, ce sont des contrefaçons préparées avec l'huile de saindoux, que l'on envoi ici sous le nom de Guillois.
J. F. BERCIER & Co.,
15 dec 54, Vieille Levée.

HUILE—308 paniers huile surfine en bouteilles de 24 onces, en débarquement du navire Levi H. Gale, de Bordeaux, à vendre par AUGT. MOLIER,
29 dec 90, St. Louis

CAFE—200 sacs café fin vert, à vendre par
29 dec WOOD & SIMMONS, & co, 80, Magasins

INDIGO—30 surons excellent carracas, à vendre par
29 dec WOOD & SIMMONS, 80, Magasin

AILE DE LONDRES—par pintes et quarts, en barils qu'à de 8 douzaines chaque, à vendre par
29 dec VANCE & LEPPER, 24 Bienville

WHISKEY IRLANDAIS—3 poinçons vieux whisky de qualité supérieure, à vendre par
29 dec VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

PORTER de Londres et double Brown Stout, par pintes et quarts, en barriques de 8 douzaines chaque, à vendre par VANCE & LEPPER, 24, Bienville. 29 dec

ARTICLES DIVERS—850 caisses sardines à l'huile, 300 dito petits pois verts, 10 caisses pâtes truffées assorties, à vendre en magasin par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
29 dec 34 Tchoupitoulas

PAPIER A LETTRE—Papier français, très fin, pour envois par les postes d'Europe, aussi, papier florette, convenable au marché mexicain, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
29 dec 34 Tchoupitoulas

REÇU PAR LES DERNIERS ARRIVAGES—4 caisses cartonnages, consistant en jolies boîtes pour étrennes, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
29 dec 34, Tchoupitoulas

COTONNADE DES ATTAKAPAS—300 aunes cotonnade excellente qualité, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
29 dec 34 Tchoupitoulas

LIQUEURS—10 quarts barriques brandy, quatrième épreuve, une pipe genièvre, 2 quarts de pipes vin de Porto, 2 dito vin de Madère, 6 dame-jeannes vin de Xérès, 10 barils idem, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
29 dec 34 Tchoupitoulas

VERT PERMANENT etc—3 caisses vert permanent, 10 barriques gros vert impérial, 20 caisses chrome vert et jaune, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
29 dec 30 Vieille Levée

LIQUEURS, etc—200 caisses liqueurs douces, 80 quarts de pipes rhum imitation Jamaïque, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
29 dec 30 Vieille Levée

VIN DE PORTO—40 quarts de pipes, à vendre par
29 dec W. F. VREDENBURGH & Co,
30 Vieille Levée

VIN ROUGE—200 caisses vin rouge, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
29 dec 30 Vieille Levée.

INDIGO DE MANILLE—3 caisses, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
24 dec 30 Vieille Levée

PAPIER A LETTRE—500 rames raye, "Ames" à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
29 dec 30 Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné
8 barils vieux Whiskey Bourbon; 4 1/2 dito dito Monongahela; 4 barils vieux peach Brandy.
27 dec CHS. DUFOUR, 11 Conti

FRUITS AU JUS—25 caisses Fruits assortis et fruits au jus, en magasin et à vendre par
27 dec CHS. DUFOUR, 11 Conti,

THE 1500 colis, poudre à canon, impérial, pauchong, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
27 dec— 40, Gravier.

CAFE—150 sacs Rio, 150 de Java, vieux gouvernement, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
27 dec 40, Gravier.

CLOUS—1500 barils de Boston, à vendre par
27 dec NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine New Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
27 dec 40, Gravier.

BRANDY, Genièvre, Vin, &c—8 demi pipes eau de vie de Pellevoisin; 12 dito d'Otard, Dupuy & Co; 2 dito de Champagne; 10 dito brandy du Nord; 30 dito rhum anglais; 18 pipes genièvre de Hollande; 25 quarts de pipes vin de Porto, à vendre par FOSDICK & BRO.,
2 dec 55 Camp

EN débarquement du navire Orbite, venant de Marseille:
300 barriques Vin de Roquemaure; 100 caisses Absinthe; [illegible]; 100 paniers Huile Plagnol, grand modèle; 300 caisses [illegible]
[illegible] 15 Toulouse

THE—300 caisses de 13 livres chaque, Young Hyson, Poudre à Canon, Hyson et Souchong, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
24 dec 30 Vieille Levée.

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Bottes, Brodequins et Souliers, sans réserve.
PAR SYKES & HYDE
A. DEVALL, encanteur

IL sera vendu aujourd'hui mardi, six du courant, à dix heures, sans réserve, à leur magasin d'encan, No. 51, rue des Magasins

67 caisses Bottes, Brodequins et Souliers: ainsi qu'un envoi de marchandises sèches.

A MIDI—Comestibles, provisions et liqueurs 6 jan

VENTES A L'ENCAN.

Meubles et Epiceries à l'encan
PAR WM. BERGER, ENCANTEUR

A leur magasin No. 56, rue Conti, à 10 1/2 heures A. M. Ventes régulières de Meubles, Epiceries, &c tous les lundis, mercredi et vendredi, à dater de ce jour. 6 janv—4

PAR ABAT & DOMINGON.

Il sera vendu samedi prochain, 10 janvier 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis: Une MAISON basse en briques couverte en Ardoises, avec une cuisine basse [illegible] entre poteaux et couverte en ardoises. La dite maison est composée de quatre chambres à [illegible] et la cuisine 3 chambres [illegible]. Le tout sur un terrain de 27 pieds de face rue Bourgogne, entre Toulouse et St. Louis, sur 64 pieds de profondeur, mesure américaine.

La maison est louée à raison de $35 par mois et elle vient d'être entièrement réparée à neuf.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1,114 du le 15 juillet 1846, et la balance comptant. La police d'assurance qui expire jusqu'au 15 juillet 1846, restera en la possession du vendeur. 5 j—5,6,7,9,10

Vente de Cigares, Confitures, Fruits &c.
POUR CLORE UNE CONSIGNATION
PAR BEARD, CALHOUN & Co.

IL sera vendu demain, mardi, 13 du courant, à 10 heures et demie, au magasin No. 31, rue de la Commune 400 Mille cigares supérieurs de la Havane, consistant en [illegible] cazadores, trabucos, [illegible] et autres, de qualités différentes [illegible]

300 [illegible] ayant d'arriver sur [illegible]

[illegible]

Conditions—Au dessous de $300 comptant de $300 à [illegible] en billets endossés à satisfaction.

Les catalogues pourront être obtenus au bureau des encanteurs, No. 6, Arcade Banks 3 jan

PAR SYKES & HYDE
A. DEVALL, encanteur

IL sera vendu mercredi, prochain, à sept du courant, à quatre heures P. M. à l'encoignure sud des rues Tchoupitoulas et Benjamin, la propriété suivante, provenant de la succession de James Wannamon, par ordre des exécuteurs.

Un lot de matériaux à bâtir, consistant en petits et gros plançons, portes, fenêtres, etablis, pinces, etc.

Aussi: Au même temps et au même lieu le bail sera vendu, au plus haut enchérisseur, à partir du jour de la vente jusqu'au premier novembre 1849, du lot de terre avant environ 75 pieds de face à la rue Benjamin sur une profondeur d'environ 110 pieds, sur lequel se trouve une bonne boutique [illegible] cet endroit est très convenable pour y exercer des métiers, ou toute autre bâtisse demandant un grand emplacement. Les bâtisses qui seront érigées par les locataires [illegible] à l'expiration du bail [illegible]

Conditions au comptant. 5 jan

Dissolution de Societe

VENTE importante de Propriétés de Valeur dans la Première municipalité, pour clore une Société.

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu samedi, 10 janvier 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

LES DIX BELLES BATISSES EN BRIQUES construites [illegible] sous le meilleur goût possible sous la surveillance de M. Dejean, architecte, et dites [illegible]

Deux grandes chambres [illegible] de chaussée avec porte [illegible] grandes chambres [illegible] escalier, du des [illegible] au-dessous. Dans [illegible] chambres ou [illegible] un cellier, [illegible] Les tuyaux des [illegible] qu'il y trouve [illegible] comme suit

Les lots Nos 1, 2 [illegible] chaque, 23 pieds 10 pouces, de face à la rue [illegible] 101 pieds, 2 pouces et 2 lignes de profondeur, [illegible] d'une allée en commun, [illegible] 10 pouces et 2 lignes.

Les lots Nos. 6, 7 [illegible] mesurent chacun, 22 pieds, 10 pouces, [illegible] sur 121 pieds 9 pouces et [illegible] d'une allée par [illegible]

[illegible] POSITIVE, offre aux capitalistes et [illegible]

TERMES & CONDITIONS—[illegible]

[illegible] Percy, notaire public [illegible] 1 janv—7

Première Municipalité.

[illegible] des propriétés suivantes, situées dans la Première [illegible] faubourg Tremé. [illegible] par M. Croizat, en [illegible] suivants, [illegible] savoir:

[illegible] Claiborne et Derbigny [illegible]

[illegible] acquise de M. Morand [illegible] Bayou et Robertson [illegible]

[illegible] acquise de M. Hu[illegible] Robertson, la Municipalité [illegible] de la rue du Quartier [illegible] du Chemin du Bayou [illegible]

[illegible] devant propriété Fleytas [illegible]

[illegible] par les rues Esplanade, Chemin du Bayou [illegible] Dorgenois.

[illegible] par les rues Esplanade [illegible]

[illegible] acquise de M. Blanc [illegible]

[illegible] par les rues Saint Jean, Ursulines [illegible] Van Buren [illegible]

Les lots [illegible] par les rues St. Philippe, Galvez, [illegible] et rue D'Orgenois. [illegible] Ursulines, St. Philippe [illegible] rue Sixième [illegible]

[illegible] par les rues Dumaine, Van Buren [illegible]

[illegible] St. Philippe, Dumaine [illegible]

Les lots de [illegible] borne par les rues St. Philippe, Dumaine [illegible] D'Orgenois.

Les lots de [illegible] par les rues Dumaine, St. Ann [illegible]

[illegible] par les rues Dumaine, Ste. Anne [illegible]

[illegible] Ste. Anne, Van Buren [illegible]

[illegible] par les rues Ste. Anne, Orléans Grande rue et la rue 6me.

[illegible] par les rues Ste. Anne, Orléans Grande rue [illegible] D'Orgenois.

[illegible] par les rues Orléans, St. Pierre [illegible]

[illegible] par les rues Orléans, St. Pierre, 5me et 6me rue.

[illegible] par le chemin du Bayou, St. Pierre, rue Toulouse [illegible]

[illegible] par les rues St. Pierre, Toulouse, 3me et 4me rue.

[illegible] par les rues St. Pierre, Toulouse, 5me et 3me rues.

[illegible] par les rues St. Pierre, Toulouse, 5me et Van Buren

[illegible] par les rues St. Pierre, Toulouse, Van Buren et 4me rues.

[illegible] par les rues St. Pierre, Toulouse, 4me et 5me rues.

[illegible] par les rues St. Pierre, Toulouse, Gasquet, Grande rue

[illegible] par les rues St. Pierre, Toulouse, Grande rue et la rue D'Orgenois

[illegible] par les rues Toulouse, Carondelet, D'Orgenois et Grande rue

[illegible] par les rues Toulouse, Carondelet, Grande rue et 6me.

[illegible] par les rues Toulouse, Carondelet, 5me et 4me rues.

[illegible] par les rues Toulouse, Carondelet, 5me et 6me rues.

[illegible] par les rues Toulouse, Carondelet, 4me et Van Buren.

[illegible] par les rues Toulouse, Carondelet, Van Buren et 3me rue.

[illegible] par les rues Toulouse, Carondelet, 3me et 2me rues.

[illegible] par les rues Toulouse, Carondelet, 3me et 2me rues.

[illegible] par les rues Chemin du Bayou, Toulouse, 1re et Toulouse.

[illegible] par les rues Chemin du Bayou, Dumaine, 1ere et le prolongement de la rue St. Philippe.

NOTA—Les lots Nos. 30, 31, 32, 33, 34 et 35 de l'îlet 11 seront vendus en bloc, avec l'ancienne propriété E. Blanc, jardin et autres édifices et améliorations qui sont dessus. L'alignement de la façade enlève seulement une faible partie du parterre situé en face de la maison qui peut devenir une belle résidence. La façade est de 172 pieds sur 200 de profondeur.

Les propriétés ci dessus décrites sont situées dans le faubourg Tremé [illegible] la partie la plus florissante de la Nouvelle Orléans et susceptible d'être habitée immédiatement. D'après les derniers arrangemens faits avec la Compagnie de dessèchement la 1ere municipalité qui s'est emparé de la charge des machines à vapeur, s'engage à égoutter toutes les terres situées entre le canal Carondelet, l'Esplanade et le chemin du Bayou, [illegible] machines sans imposer aucune taxe aux propriétaires des environs.

La municipalité s'est en outre réservé six îlets de la susdite propriété E. Blanc pour des usages publics, ayant une intention par la suite d'y faire des améliorations.

Les termes avantageux auxquels ces propriétés sont vendues procurent à la classe laborieuse de la population, la chance de devenir propriétaire de terrains, sur lesquels elle peut s'établir à peu de frais et sauver un loyer. Au cune de ces propriétés n'est située à plus d'une demi heure de route de la rivière, et considérant les améliorations qui se font journellement par l'ouverture des rues et la construction des banquettes, il devra faire facile de s'y rendre en tout temps.

L'attention des industriels et de la classe laborieuse de la communauté est particulièrement appelée sur la vente de ces propriétés qui doit leur fournir une si belle chance.

Les plans de ces propriétés seront exposés à l'hôtel St. Louis, où pourront, en attendant, être vus au bureau du voyer, et des croquis lithographies seront distribués à la vente.

TERMES DE PAIEMENT.

Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit, les deux premiers billets également seront endossés à la satisfaction du comité nommé à cet égard; les billets porteront intérêt à cinq pour cent par an et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs auront le privilège d'escompter leurs deux premiers billets à huit pour cent par an.

Les actes de ventes seront passés pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Ceux d'entre eux qui n'auront pas satisfait aux conditions de la vente 30 jours après l'adjudication, auront leurs propriétés revendues à leur folle-enchère.

(Signé) RICHARD HAGAN, Chairman,
CLEMENT HAMON,
F. CORREJOLLES,
J. E. FAURES,
L. E. FORSTALL.
Membres du comité nommé pour diriger la vente.

10 dec—10, 15, 22, 27, et 30 décembre; 3A, 6, 10, et 12.

DIVERS—300 gallons huile blanchie pour hiver; 4000 do de baleine pour do; 1000 do huile de sperme et non bouillie; 100 do huile de tanneurs, 300 chandelles blancs de baleine; 200 do chandelles do; 300 do marque l'étoile, 1000 caisses savon No 1 extra pour familles, 300 paquets thé impérial, poudre à canon et souchong; 300 barillets clous assortis; 500 barillets blanc de plomb No 1 extra et pure; [illegible] barils peinture noire à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co.,
31 dec 23 Vieille Levée.

BOTTES, Souliers et Brodequins—En débarque ment du navire Brighton, et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers et brodequins, convenables pour la saison.

Les [illegible] seront portées à remplir les ordres [illegible] du brodequins Rosset et [illegible]
FROST & Co,
10 Magasins